L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 14 MARS 1885.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de valeur à l'encan

Situées dans le

1er, 2d, 3ème, 4ème et 6ème District.

Procès en Partage.

Albin Rochereau et al vs Martha Patton, veuve en communauté et Exécutrice testamentaire de Pierre Crabitès et als.

No 13,179. Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—En vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, le 23ème jour du mois de février 1885, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Division D. de ladite cour, et aussi conformément aux recommandations d'une assemblée de famille homologuée par un décret de ladite cour rendu le 6ème jour du mois de mars 1885—

Je procéderai à vendre à l'encan le SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, les propriétés suivantes, savoir :

PREMIER DISTRICT.

L'encoignure des rues Bassin et Girod.

1° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet compris entre les rues Girod, Bassin, Remparts et Julia, mesurant 29 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Girod, sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue du Bassin, et 30 pieds 3 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et donnant sur une allée ouvrant sur la rue du Bassin.

Cette propriété est louée $25 par mois avec un bail expirant en septembre 1885.

No. 17 rue Poeyfarré.

2° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dependent, situé au faubourg Delord, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Foucher, Annonciation et Delord ; lequel lot de terre mesure 20 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Poeyfarré, sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, renfermé dans le fond par une allée de 8 pieds de large, traversant de la rue Annonciation à la rue Foucher en commun au dit lot et aux autres.

Cette propriété est louée $20 par mois, avec un bail expirant le 30 septembre 1885.

Magnifique résidence haute en briques, rue Calliope No 229.

3° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Baronne et Dryades, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur entre lignes parallèles de 189 pieds 8 pouces 3 lignes du côté le plus rapproché de la rue Baronne et 193 pieds 3 pouces 0 lignes du côté le plus rapproché de la rue Dryades, et 32 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Ensemble, une jolie résidence en briques à étage, construite à une distance de la rue et ayant toutes les améliorations modernes, louée $65 par mois, avec un bail expirant le 30 septembre 1885.

QUATRIEME DISTRICT.

Un grand ilet de terre avec une élégante résidence à étage, sur l'avenue Washington.

4° UN ILET DE TERRE subdivisé en 34 lots, situé au faubourg Livaudais, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Sixième, St-Georges et St-André, lequel ilet mesure 300 pieds de face à l'Avenue Washington, même façade à la rue Sixième, 448 pieds de face à la rue St Georges et la même façade à la rue St André, mesure américaine.

Ensemble une élégante résidence à étage en bois, construite à une des encoignures et faisant face à l'Avenue Washington. Cette propriété rapporte $40 par mois et est sujette à un bail expirant en septembre 1885.

Une grande portion de terre formant les encoignures de l'Avenue Washington et des rues Freret et Locust.

5° UN LOT DE TERRE AVEC TOUTES les bâtisses et améliorations qui en dependent, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Freret et Locust, désigné par le No. 1 et mesurant 90 pieds de face aux rues Freret et Locust sur 277 pieds 9 pouces 6 lignes de face et de profondeur à l'Avenue Washington.

SECOND DISTRICT.

Spacieux lot de terre, avec résidence en briques à étage rue Conti No. 72.

6° UN SPACIEUX LOT DE TERRE composé de quatre lots désigné par les Nos. 40, 1, 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Royale et Bourbon ; lesquels lots mesurent ensemble 138 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Conti sur 210 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Royale, 64 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, de là 60 pieds 10 pouces 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Bourbon et courant vers la rue Conti, de là 74 pieds 7 pouces 7 lignes sur une autre ligne de fond parallèle à la rue Conti et 149 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue Bourbon ; la dernière partie du dit lot donnant sur une allée de 7 pieds de large ouvrant sur la rue Bourbon. Ensemble une grande résidence de famille en briques à étage, avec verandah en fer sur la façade et portant le No 72 de la rue Conti.

Cette propriété rapporte $125 par mois avec un bail expirant le 31 juillet 1888.

Résidence à deux étages en briques rue Bourbon No. 79.

7° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Conti et Bienville, mesurant 31 pieds plus ou moins de face à la rue Bourbon, sur 75 pieds 9 1/2 pouces de profondeur. Ensemble une résidence en briques à deux étages portant le No. 79 rue Bourbon.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant en septembre 1886 à raison de $90 par mois.

Un lot de terre vacant faisant face à la rue Conti.

8° UN AUTRE LOT DE TERRE situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 32 pieds 1/2 pouces de face à la rue Conti sur environ 84 pieds 3 1/4 pouces de profondeur. Loué à raison de $15 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

Résidence en bois, à l'encoignure des rues Johnson et Laharpe.

9° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans le carré d'ilet borné par les rues Laharpe, Johnson, Lapeyrouse et Galvez mesurant 99 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Laharpe sur une profondeur et façade à la rue Johnson de 195 pieds 5 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois construite à l'encoignure, louée $30 avec un bail expirant le 31 août 1885.

Ilet de terre face aux rues Champs-Elysées et Français.

10° UN CERTAIN ILET DE TERRE, compris entre les rues Champs Elysées, Français, Agriculture et Abondance, ayant 24 lots et mesurant 319 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue des Champs Elysées même façade à la rue des Français, 209 pieds 4 pouces de face à la rue Abondance et la même façade à la rue Agriculture.

Terrains vacants sur les rues Port et St-Ferdinand.

11° DIX-NEUF LOTS DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues St Avid, St Ferdinand, Port et Prosper désignés par les lots Nos 1 à 19 inclusivement de l'ilet No 23. Pour les dimensions se référer au plan à la Bourse.

SIXIEME DISTRICT.

Terrain sur rue Dryades.

12° UN CERTAIN LOT DE TERRE, dans le carré d'ilet borné par les rues Dryades, Delachaise, Baronne et l'Avenue Washington, désigné par le No. 11, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades, sur 150 pieds de profondeur.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et Conditions.

Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur.

Les actes de ventes se passeront pardevant James Fahey, notaire aux frais des acquéreurs et contiendront toutes les clauses usuelles restrictives au paiement de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des dits billets.

Les taxes dûes et exigibles en 1885 seront assumées et payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'acquisition sera exigé des acheteurs.

14 mars—14, 21, 28—avril 4 11 et 18.

VACHES LAITIÈRES.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI 17 mars 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Philippe et Salcedo, près du Bayou St. Jean, à l'écurie de M. Place, Estin

11 BELLES VACHES laitières toutes avec veaux.

Conditions — Jusqu'à $50, comptant, au dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 12 mars—

Vente positive d'une maison double, rue des Marais No 167, près du Marché Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre situé dans le Second District, dans l'ilet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine—lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue des Marais, sur 96 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Ensemble une résidence à étage en bois couverte en ardoises divisée en deux corps de logis et ayant de chaque côté au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisses et galerie derrière, et deux chambres à coucher à l'étage supérieur avec balcon sur la rue, cuisine haute de quatre chambres, couverte en ardoises, cour briquetée, deux citernes, hydrant à chaque locataire, hangar, etc.

Le tout loué $24 par mois.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acheteur sur le prix d'adjudication.

6 mars—

Cottage rue Orléans.

Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles—

Un lot de terre, situé dans le Second District, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste Anne, mesurant 29 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 3 lignes.

Ensemble une maison basse en bois avec galerie sur le côté et quatre chambres de [illegible], cave, lieux d'aisance, etc. etc.

Voir le plan à la Bourse.

Condition—Comptant

Acte de vente pardevant John E. Légier, notaire.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1885. 7 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS

—DE—

Propriétés Centrales de Choix,

—COMPRENANT—

Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—

Le Samedi, 4 avril 1885,

il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles— En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1885.

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir :

Actions.

18 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 335 daté 22 août 1872.

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'ilet compris entre les rues St-Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres au dessus aux étages supérieurs, verandahs en fer au premier et second étages et faisant face aux rues St-Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs, deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc., etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $100 par mois.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras, Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo. M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $1 0 par mois—le tout faisant un revenu annuel de $2,880.

SECOND DISTRICT.

Magasin en briques à un étage, rue Decatur No 41.

2° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Decatur, Levée, Bienville et Douane; lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur ; ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de $33.33(00 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

3° UN TERRAIN formant encoignure dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti ; lequel lot mesure 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec volets en fer un autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Ranzat à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci-dessus décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No 181.

4. UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste Anne et Dumaine ; lequel lot de terre mesure 63 pieds 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 33 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, de là rétrécissant à angle droit vers la rue Dumaine 32 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches, cheminées en marbre, très riches, vestibule derrière servant de salle à manger, avec véranda.

A l'étage supérieur, corridor au centre, cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et galerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et cinq au-dessus, galerie sur le côté et lieux d'aisance, cour dallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste Anne No 93.

5° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 36 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez-de-chaussée quatre chambres avec porte à coulisse, galerie derrière, deux cabinets, cinq chambres au dessus et verandah en fer sur la façade; dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.—Loué $30 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

6° UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le chemin du Bayou. Lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 65 pieds 5 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 111 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond.

Ensemble, une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double et salle à manger tous avec portes à coulisse, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain avec lieux d'aisance, gaz, etc. derrière balcons sur la façade et le côté ; dans la cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois au-dessus, lieux d'aisance, etc., citerne, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin, etc. Cette propriété est louée $50 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIEME DISTRICT

TERRAINS VACANTS.

7° DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par le Canal Marigny, les rues St-Antoine, Duels et Bagatelle ; lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

8° QUATRE LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Espérance, Lot, St-Antoine et Bagatelle, désignés par les Nos 9 et 1[illegible], lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 9 formant encoignure aux rues Espérance et St-Antoine. Le tout d'après les plans faits par Chs G. de Lisle, en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions, Pour les Actions comptant, Pour les Propriétés Foncières.

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes payables en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.

28 fév—7,14,21,28 mars—4 avril

Terrains vacants et bâtisses, près des casernes des Etats-Unis.

Succession de Eugène Dupré.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E - No 13,221.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 février 1885, les propriétés suivantes, savoir

Huit lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Chartres, De'orondé et Hancock, désignés par les Nos 4 à 11 inclusivement.

Les lots Nos 4 à 9 inclusivement, mesurent chacun 29 pieds 3 lignes de face à la rue Tricou, sur 106 pieds de profondeur.

Les lots No. 9 formant encoignure aux rues Tricou et Chartres, et les lots No 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres, sur 124 pieds 10 pouces de profondeur.

Les lots Nos 4, 10 et 11 sont vacants.

Le lot No. 5 est vendu avec les bâtisses, comprenant une maison en bois, ayant deux chambres.

Les lots Nos 6 et 7 seront vendus ensemble avec une bâtisse en bois ayant deux chambres.

Les lots Nos. 8 et 9 seront vendus avec une bâtisse en bois, ayant six chambres avec galerie sur la façade, deux citernes en partie sur le lot No. 10, qui seront vendues avec les lots Nos. 8 et 9.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié ou davantage comptant, et la balance à 1 an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs.

18 fév—15 21,28, 7 14 21 mars

Résidence en bois à étage rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane, et face au dépôt du Rail Road de la ville.

Succession de Joseph Courtade

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 12,313

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — Le SAMEDI, 28 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1885, la propriété suivante, savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par l'Avenue de la Louisiane, les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et [illegible] ... 3 pouces de profondeur sur la ligne vers l'Avenue de la Louisiane 127 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison en bois et dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêt de date garanti par hypothèque avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication devra être fait au moment de l'adjudication.

28 fév—28, 28—mars 7, 14, 21, 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Kerlerec.

Succession de George Allain.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 12,758.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 4 avril 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Remparts, désigné par le No 5, lequel lot de terre est attenant dans sa profondeur aux lots Nos 3 et 4 sur la ligne du fond et mesure 57 pieds 11 pouces 4 lignes sur les côtés parallèles à la rue Kerlerec, sur 55 pieds 5 pouces sur chacun des autres côtés, ensemble l'usage d'une allée ayant 6 pieds de large et ouvrant sur la rue Kerlerec, laquelle allée est commune également à deux autres terrains.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même ilet et District, désigné par le No 4, lequel lot de terre mesure 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, ayant également droit à l'usage commun de l'allée ci-dessus mentionnée.

Le tout d'après le plan fait par A. de Armas, député voyer de la ville, en date du 1er mars 1885.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, cinq pour cent honoraires d'avocat, et le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, y compris toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes exigibles en 1885 seront à la charge des acheteurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er mars—1,7,14,21,28—4 avril

Maison double rue Bourgogne, No 216, et 218.

Succession de Marie Joseph Marioux

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,212.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1885, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et St-Philippe, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison double, en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, deux chambres finies dans la mansarde et trois cabinets, une cuisine en briques de quatre chambres avec galerie sur le devant, cour briquetée, water-work, lieux d'aisances, etc. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêt par an de date, et toutes les clauses pénales d'usage et frais d'avocat en cas de procès, et le transfert de la police d'assurance au porteur des billets.

L'acheteur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes payables en 1885.

Un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication devra être payé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8,13,14

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une grocerie et comptes à recevoir.

Dans l'affaire de Mme B. P. Schlorf et Henry L. A. Schlorf contre leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.—No. 13,614.

PAR B. ONORATO—Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 14 mars 1885, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, à l'encoignure des rues Prytanée et Thalie, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 11 mars 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu d'une grocerie ainsi qu'un lot de comptes à recevoir.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux.

12 mars—3f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

Succession de Theodore Schultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 12,955.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Poète et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

28fév—28—7, 14, 21, 28mars—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 13 126.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour, en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés de 1 à 10 inclusivement, comprenant toute la façade du dit ilet sur la rue Upperline, et mesurant chacun 31 pieds 2 pouces de face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

28fév—28 mars7 14 21 28 av4

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC,

Bois de Charpente 12x12.

25 logs plus ou moins.

J. A. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers.

No. 13,573 du Dossier de la Cour.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 mars 1885, dans l'affaire de J. A. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers, No. 13,573 du Dossier de la Cour, à l'encan, il sera vendu—

25 logs 12x12, plus ou moins comme ils se trouvent dans le Nouveau Bassin, à l'intersection des rues Delord et Claiborne.

Conditions—Comptant avant livraison.

12mars—3f.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour les capitalistes.

L'encoignure dominant

des rues Canal et Carondelet, faisant face aux "Bâtisses Touro" et au Pickwick Club, occupé par "Kuntz," le confiseur,

Et autres,

Et donnant un revenu certain de $9,000 par an.

Vente à l'encan à crédit.

Pour effectuer un partage

"Dans l'affaire en partage de propriétés foncières, appartenant aux successions de Madeleine A. Byrne et de John Bligh Byrne, consolidées Nos., 11,442 et 11,783 consolidés,—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 26 février 1885, et signé le 6 mars 1885, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci-après décrites à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages à l'encoignure Sud Est des rues Canal et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, St-Charles et Commune. Le lot est connu comme le No 5 sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, en date du 20 mars 1833, et mesure conformément au dit plan, au pied américain, 29 pieds 8 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur de 160 pieds 4 pouces et de face à la rue Carondelet. Le dit lot est sujet à l'usage d'une allée à peu près de 15 pieds de largeur ouvrant sur la rue Carondelet et seulement en commun à ce terrain et ceux qui touchent aux lots Nos 1, 2, 3 et 4, conformément au dit plan de Zimpel.

Le coin proprement dit, de même que le 2ème et le 3ème étages sont occupés par A. Kuntz, confiseur, les magasins Nos 2, 2 1/2, 2 1/2 et 4 sont occupés par MM. Capdau, Juatrabo et Boyer et Hodgson ; l'étage supérieur par MM. Hills Bros., A. J. Lewis et De Murphy. La moyenne du loyer des dits magasins excédant $8700 par an. La dite propriété sera vendue sujette aux loyers et baux actuels dont on peut connaître les détails en s'adressant aux encanteurs, lesquels seront pleinement donnés au jour et au lieu de la vente.

Conditions de la vente—Un tiers du prix d'achat devra être payé au comptant; un tiers à douze mois, et un tiers à deux ans du jour de la vente, en billets de l'acquéreur, subdivisés en coupons à la convenance des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec les clauses de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, assurance en plein, et transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur assumera en sus du montant de son adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire, chambre No 32 Kenner Block.

8 mars—8,14,21,28—avril 4,5,10,11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés de valeur améliorées et nues dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

No 187 rue St-Louis, entre Tremé et Franklin.

No 189 rue St-Louis, entre Franklin et Tremé.

No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

No 64 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.

No 176 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

No 60 rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres.

Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue de la Levée, entre Espagne et Mandeville, et coin Mandeville et Espagne.

No 551 rue Dauphine, coin Washington.

No 7 rue Annette, entre St-Claude et Marais.

No 115 rue Annette, entre Claiborne et Derbigny.

No 102 rue de la Levée, entre Enghien et Port.

Coin Champs-Elysées et Royale.

Rue Royale, entre Champs-Elysées et Français.

Champs-Elysées, entre Royale et Chartres.

Louisiana Avenue, entre St-Charles et Prytanée.

Coin Camp et Valmont.

Ilet de terre à Burtheville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés ci-après décrites, savoir :

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Franklin et Tremé, mesurant 39 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces sur la ligne de côté vers la rue Tremé et 68 pieds sur la ligne de côté vers la rue Franklin.

Les améliorations comprennent une maison en bois, à un étage et à deux corps de logis, avec mansarde, couverte en ardoises, contenant 4 chambres, 2 cabinets et galerie au rez-de-chaussée et 2 chambres dans la mansarde aussi une cuisine à deux étages, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour pavée en briques, water works, cuve, lieux d'aisance, etc. La propriété est louée $30 par mois, et porte le numéro municipal 187 rue St Louis.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre B, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Tremé et Franklin, mesurant 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 93 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde couverte en ardoises et ayant 3 chambres, une cuisine à deux étages couverte en ardoises, contenant 4 chambres, cave, water works, lieux d'aisance, cour briquetée, etc. La propriété rapporte $16 par mois et est connue par le No municipal 189 rue St Louis.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, et dans l'ilet carré d'ilet compris entre les rues St Pierre, Toulouse, Chartres et Royale, mesurant, au pied américain 33 pieds 11 pouces de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de 64 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, couverte en ardoises et une cuisine en briques à deux étages, avec une grande allée pavée de dalles. La maison principale a salon salle à manger, cuisine et cave, aussi 5 chambres, galerie entourée en fer donnant sur la cour, galerie de côté, vestibule, cour, gaz partout, citernes à chaque côté de la cour, grande partie pavée de dalles et le reste en briques.

Cette propriété porte le No 64 de la rue St-Pierre et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $30 par mois, payable mensuellement.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre Chartres et Royale désigné par la lettre A et mesurant, au pied américain, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de façade rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue de Chartres, et de 129 pieds 7 pouces de l'autre côté, de là le terrain s'élargit de 2 pieds 10 pouces et 6 lignes et s'étend ensuite à 62 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière. Le terrain a sur la limite dernière une largeur de 33 pieds 7 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en briques, à deux étages, avec balcon sur la rue. Au rez de chaussée se trouvent un salon avec cheminée avec manteaux en marbre blanc, salle à manger, vaste corridor et escalier, cinq chambres à coucher avec manteaux de cheminée en marbre à l'étage supérieur, grande galerie, et chambre d'eau. Dans la cour, se trouve une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, il y a une cave, chambres à charbon et à bois, chambre à repasser et quatre chambres à coucher avec galerie de côté, cabinets d'aisance hydrant cour pavée d'une extrémité à l'autre, les fondements de briques sont aussi larges que la largeur de la propriété sur lequel s'élève un auvent à deux étages, couvert en ardoises.

Cette propriété porte le numéro municipal 45 de la rue Toulouse.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $50 par mois, payable mensuellement.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne Canal et Remparts, mesurant 21 pieds 4 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 97 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, connue par le No 176 rue Douane, ayant au rez-de-chaussée, deux salons un cabinet, porte à coulisse. Deux chambres dans chacun des étages du deuxième et troisième, une cuisine en briques à deux étages avec trois chambres, cuve, cour briquetée, water works, lieux d'aisance, etc., gaz dans toute la maison, balcon en fer faisant face à la rue Douane allée etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $55 par mois payables mensuellement.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres mesurant 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 74 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques pour famille ayant deux étages, connue par le No 60 rue Hôpital, avec une large verandah en fer, ayant au rez-de-chaussée salon, salle à manger et corridor, 5 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage; une cuisine à deux étages avec 4 chambres, chambre à charbon, waterworks, deux cuves, lieux d'aisance, allée, etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison d $40 par mois, payables mensuellement.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Levée, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur de face à la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre ligne de la lettre B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez de chaussée est occupé comme buvette, ayant cinq chambres dans les étages supérieurs, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, waterworks, gaz, etc.

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé par un magasin et les étages supérieurs sont divisés en appartements, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 81 rue Levée.

9° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, touchant à la propriété ci-dessus, désigné par la lettre C, mesurant 19 pieds 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celles ci-dessus et porte le numéro municipal No 82 rue Levée.

10° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacent aux dernières, désignée par la lettre D, mesurant 19 pieds de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée de laquelle est occupé comme [illegible] et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et portent le numéro municipal 83 rue Levée.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, adjacent au dernier, désigné par la lettre E et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé par [illegible] et les étages supérieurs sont divisés en appartements et porte le numéro municipal 84 rue Levée. Les propriétés A B C D et E ci-dessus décrites, seront vendues avec privilège d'une allée en commun faisant face rue Mandeville. Pour les dimensions, se référer au plan à la Bourse.

12° Un terrain avec les bâtisses et améliorations, situé dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Annette, Claiborne, Derbigny et St-Antoine, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Annette, sur une profondeur de 72 pieds 7 pouces. Les améliorations comprennent une maison double ayant 4 chambres dépendances, lieux d'aisance, etc., et connu sous le No 115 rue Annette.

13° Un terrain avec bâtisses et améliorations, dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington et Enghien, mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur une profondeur et façade entre lignes parallèles, de 151 pieds 8 lignes rue Washington.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, porte à coulisse, grande galerie latérale au premier étage, et deux grandes chambres au premier étage, cuisine à deux étages, dépendances avec 4 chambres, écurie, auvent en bois, cour en partie briquetée, hydrant, citerne, gaz, lieux d'aisance, galerie de côté et derrière au rez-de-chaussée et au premier étage, le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le No municipal 551 rue Dauphine.

14° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations, carré d'ilet, borné par les rues Levée, Enghien, Victoire et Port, désigné par le No 3, mesurant 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur de 81 pieds. Les améliorations comprennent

15° Un terrain avec bâtisses et améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, carré borné par les rues Annette, Marais, St-Claude et St-Antoine, mesurant 33 pieds 2 pouces de face rue Annette, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison double confortable ayant 8 chambres, une bâtisse

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

à deux étages attenante, avec 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au-dessus, lieux d'aisance, auvents, hydrants gaz, citerne, etc. Connu sous le No 7 rue Annette.

16° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 1, carré d'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Royale, Chartres et Français, formant le coin des rues Champs-Elysées et Royale, mesurant 30 pieds de face rue des Champs-Elysées sur une profondeur et façade rue Royale de 95 pieds 10 pouces et 5 lignes.

17° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans les mêmes district et carré d'ilet, désigné par le No 4, mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

18° Un terrain, même district et carré, désigné par le No. 5, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

SIXIEME DISTRICT.

19° Un terrain situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 19, carré d'ilet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Louisiana Avenue et la propriété des héritiers De Lachaise, mesurant 30 pieds de face Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

20° Deux terrains situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12, carré No 26, compris entre Camp, Magazine, Valmont et Belle Castle, mesurant comme suit : le terrain No 11, 30 pieds rue du Camp sur 103 pieds profondeur, entre lignes parallèles et le terrain No 12, formant le coin Camp et Valmont, mesure 24 pieds 4 pouces de face à la rue du Camp, 38 pieds 8 pouces de profondeur à l'arrière, 103 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 11, et 103 pieds 0 pouces 6 lignes de profondeur et de façade rue Valmont.

21° Un terrain situé à (Burtheville) Sixième District de cette ville, désigné par le No 104, carré d'ilet borné par l'Avenue Henri Clay, Bloomingdale, Breslau et Long, et comptant 18 terrains numérotés de un à dix huit, inclusivement. Pour les dimensions, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilège avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets en en partie, et toutes les clauses usuelles des actes de vente.

Les acquéreurs garderont les bâtisses assurées pour un montant fixé par les vendeurs et transféreront les polices d'assurance aux détenteurs des billets, rembourseront les primes non expirées et assumeront le paiement de toutes les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication, et requis de faire un dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant des notaires à désigner par les vendeurs au moment de la vente, aux frais des acquéreurs.

7mars—7,8,14 an j

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 32 rue Tonti.

Et cinq terrains pour batir sur les rues Gasquet et Rocheblave.

Succession de David Stewart.

No 12,095.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 4 Avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 28 Février 1885, il sera vendu, à l'encan dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir :

1° Le cottage en bois à deux corps de logis et à un étage, No. 32 rue Tonti, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Gasquet et Palmyre ; le lot est désigné comme le No 5 et mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 10[illegible] pieds 3 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

2° Six lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Canal, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 16, 17, 24, 25, 26 et 27, mesurant comme suit :

Les lots Nos 16 et 17 mesurent chacun 27 pieds 10 pouces de face à la rue Gasquet, le lot No 16 a une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes et le lot No 17 a une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les lots Nos 24, 25, 26 et 27 se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 193 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. 10 pour cent seront requis au moment de la vente. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros, notaire, No 13[illegible] rue Gravier.

4 mars—4 14 21 28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une superbe maison et terrain sur l'Avenue Canal,

du style moderne et parfaitement finie, récemment reparée, avec un terrain spacieux avec de jolis dessins et ornements, bâtie par feu Wm A. Bell, à l'encan, avec des conditions faciles à long crédit.

Dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.

No 13 141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1885 à midi, à la Bourse d'encan St Charles rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, et signé le 5 mars 1885 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir

Cette résidence charmante et complète anciennement connue comme La Résidence de Bell, située sur l'Avenue Canal, dans le Premier district de cette ville, le terrain occupe tout l'ilet borné par l'Avenue Canal, les rues Telemachus et Cortez, et mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face sur chacune des rues Canal et Gasquet et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Telemachus et Cortez, conformément certain plan de Zimpel. [illegible] par chars urbains ou chemin de fer. La résidence est en retrait sur l'Avenue et se trouve entourée par un très beau jardin et parterre, le site est des plus agréables et plus attrayants, la maison a une corniche élégante sur la façade avec de spacieuses galeries et des pieds de colonnes, il y a au centre un large vestibule des octogones sur le côté et un observatoire élevé.

Les salons, la bibliothèque, la salle de réception, la salle à manger, et les principales chambres à coucher, sont vastes et parfaitement finies. [illegible]

Dans la cour à deux étages, la cuisine [illegible] les chambres et les dépendances, [illegible]

Les visiteurs ne seront admis que sur une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, du jour de la vente, pour billets de l'acquéreur garantis par hypothèque de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, et toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1885 et [illegible] de 10 pour cent [illegible] au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Wm O. Hart, notaire, No 81 rue St Charles.

6mars—6 14 21 28 av4 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Bons et Diamants, à l'encan.

Dans l'affaire de A. Carriere & Sons vs. leurs créanciers.

No 11,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente par ordre de J. M. Seixas, syndic.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—JEUDI, 17 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mars 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

10 Actions de la New Orleans Insurance Association.

25 Actions de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

2 Actions de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans.

Certificat de 50 Actions de la New Orleans, Jackson & Great Northern Railroad Company, qui devra être endossé à l'acquéreur par le syndic.

800 Bons Consolidés de $1,00 chacun

Conditions—Comptant avant le transfert.

—ET—

Immédiatement après, aux bureaux des encanteurs, No 17 rue Carondelet, les diamants "solitaire" suivants :

1 Broche en Diamants

1 Bague en Diamants

1 Paire Boucles d'Oreilles en Diamants.

Conditions—Comptant sur les lieux.

On peut voir les diamants en s'adressant au syndic. 7mars—7 8 14 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE VILLE,

No 176 rue St Charles, entre Girod et Julie,

Près des résidences de MM. Spofford, Kohn, Twitchell et Davidson.

Vente pour du comptant.

Dans l'affaire de H. F. Bridewell & Co. vs leurs Créanciers,—H. F. Bridewell & Co., Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement.

No 12,557—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci dessus le 10 février 1884, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à deux étages et demi No 176 rue St-Charles, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, St-Mary ou Church, Girod et Julia. Le lot est désigné comme le No 10 et mesure au pieds américain 27 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, s'étendant à la façade de la rue St-Mary, la résidence est retirée de la rue, a de vastes galeries avec colonnes, corridors spacieux, salon et salle à manger et il y a 10 ou 12 chambres à coucher. Elle est située dans un centre très social, à quelques ilets des affaires, près la place Lafayette, à proximité de quatre lignes de chemin de fer, offre une occasion rare pour une maison splendide pour un marchand ou un professionnel.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire.

15 fév—15 21 28 mars 7 14 15 20 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE

d'Emplacements de choix pour le Commerce RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune,

Vis-à-vis de l'Hôtel St-Charles,

Occupés par les Salles de Billards de Miller et divers autres.

Coin Baronne et Commune,

Vis-à-vis la Compagnie du Gaz.

Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,

Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par George Ellis, libraire.

Coin Dauphine et Orléans,

Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,

Entre Ste-Anne et Orléans, bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,

Entre Dauphine et Bourbon, bâtisse à un étage.

Rue Orléans,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,

Entre Dauphine et Bourgogne, grande bâtisse en briques occupée par la "Louisiana Troy Laundry Company".

Nos 103 et 105 rue des Remparts,

Entre St-Louis et Toulouse, bâtisses en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis.

No 91 rue St-Louis,

Entre Bourbon et Dauphine bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als.

En partage entre les héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 12 704

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 4 Avril 1885 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1885 et signé le 16 janvier 1885 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus les propriétés de valeur ci-après décrites à savoir.

PREMIER DISTRICT.

1. UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Canal, Commune et Carondelet formant le coin des rues St Charles et Commune, et mesurant au pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville le 3 décembre 1884 comme suit : 35 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles, 119 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Commune 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 43 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec balcon en fer au second étage désignée par les Nos municipaux 25 et 27 rue St Charles et Nos 141 et 143, 145, 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un loyer annuel de six mille neuf cents piastres ($6,900), et est vendue sujette aux baux suivants à savoir : En premier lieu à John Miller cette partie du rez-de-chaussée désignée par le No. 143 rue Commune et cette partie rue St Charles dont il se sert maintenant comme entrée à sa buvette (bar room), aussi tout le second et le troisième étage, le tout jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de deux cent piastres ($200) par mois payables mensuellement. En second lieu à divers locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885 le reste de ladite bâtisse à raison de trois cent quinze piastres ($315) par mois payables mensuellement.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune mesurant au pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit : 45 pieds de face à la rue Commune 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne 106 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec grand verandah en fer au second étage désignée par le No municipal 106 rue Commune et Nos 43 45 et 47 Baronne.

Cette propriété est vendue sujette à divers baux expirant le 30 septembre 1885 à raison de deux cent sept piastres et cinquante cents ($207 50) par mois payables mensuellement pour tout le rez de chaussée, ainsi que deux bureaux au second étage et deux bureaux au troisième étage. En outre des bureaux loués comme ci-dessus il y a au troisième un bureau loué au mois à raison de dix piastres ($10) par mois et deux bureaux inoccupés, dont un au deux étage.

SECOND DISTRICT.

3. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée) et Douane désigné par le No. 4, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain, conformément au dit croquis ou certificat d'arpentage, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No 9 rue Decatur, et occupée par MM. Folsom Bros. marchands de fusils. Ladite propriété se vend sujette à un bail en faveur desdits Folsom Bros expirant le 30 septembre 1885, au taux de cent soixante quinze piastres ($175) par mois payable mensuellement.

4. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorsière, Decatur (autrefois Vieille-Levée) Canal et Douane désigné par le No. 5, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain, conformément audit croquis ou certificat d'arpentage, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière, ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No 11 rue Decatur, et occupée par George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se vend sujette à un bail audit Geo. Ellis expirant le 30 septembre 1887, au taux suivant, savoir : Jusqu'au 30 septembre 1885, cent quarante piastres ($140) par mois, payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, cent cinquante piastres ($150) par mois payable mensuellement, et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887, cent soixante piastres (160) par mois, payable mensuellement.

5. TOUTE CETTE PORTION OU CE LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le chemin public, maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre A, et ayant au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée, 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du vieux chemin public, maintenant rue Peters, 54 pieds sur le côté ouest, sur la ligne du lot No 2, et 56 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté est, sur une ligne faisant face au Marché aux legumes. Le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de "Red Store" No 1, et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoises, occupé par S. Alexander qui y tient un magasin de [illegible] (dry goods). Ladite propriété se vend sujette aux baux suivants, en faveur dudit S. Alexander, savoir : le premier expirant le 30 septembre 1885, et le second, le 30 septembre 1880 au taux de cent cinquante piastres ($150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885, et au taux de cent trente cinq piastres ($135) par mois du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1880, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

6. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE se touchant, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, mesurant ensemble, plus ou moins au pied américain, environ 64 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, couvert en ardoises, et bien connu, occupé autrefois par les écuries de VanRooten, et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette au bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 31 janvier 1886, au taux de $35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Toulouse et Bassin, ayant, au pied américain, conformément au croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de 74 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes, à double corps de logis, et couverte en ardoises, avec lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et environ 8 chambres dans chaque corps de logis. Le tout est loué à raison de cinquante piastres ($50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine, et mesurant, au pied américain, conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèle de 65 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant 4 chambres, galerie de côté, lieux d'aisance, etc.; le rez-de-chaussée est occupé comme entrepôt de fruits. La propriété est connue comme le No 91 rue St Louis, est louée à raison de $90 par mois payable mensuellement.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne, désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant, au pied américain, comme suit ;

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Le lot A. a 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage ayant deux corps de logis, avec une cuisine en briques à deux étages ayant huit chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc., connus comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine, louée à raison de $40 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur, entre lignes parallèles, et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage couverte en ardoises, ayant cinq chambres, lieux d'aisance etc., et est occupée comme buvette, louée $30 par mois.

Le lot C mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles, de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois et en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., connue comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles, de 83 pieds 1 pouce, le tout conformément aux plans et au croquis faits par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884. Les lots C et D sont occupés comme dépôt de bois et de charbon et sont loués à $20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ordre ou à leurs propres ordres par lui ou par eux endossés, divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garantie, inclus les 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castel, notaire, aux frais des acquéreurs.

28fév—28—7, 14, 21, 28mars—4 avril.

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Situées dans le Second et Quatrième District.

Coin Remparts et Ursulines.

Ursulines, entre Remparts et Bourgogne.

Nos. 244 et 246 rue Ste. Anne, entre Marais et Villeré.

Rue Canal, entre David et Salomon.

Nos. 623 et 625 rue Carondelet, entre Troisième et Quatrième.

No. 190 rue Remparts, entre St. Anne et Dumaine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 28 mars à midi il sera vendu à la Bourse St. Charles rue St Charles entre Gravier et Commune les propriétés ci-après décrites à savoir

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville désigné par le No 1 A dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et St Philippe mesurant 32 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 79 pieds 3 pouces sur la rue des Ursulines formant le coin des rues Remparts et Ursulines.

2. Un certain lot de terre, situé dans le même District et dans le même ilet désigné par le No 2 A, mesurant 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Remparts sur une profondeur de 70 pieds 4 pouces entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et le même ilet que les deux propriétés précédemment décrites désigné par le No 3 B, mesurant 18 pieds 8 pouces de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques, couverte en ardoises ayant deux chambres, citerne, etc. La propriété est désignée par le No municipal—

4° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 77 borné par les rues Ste Anne, Orléans, Marais et Villeré et mesurant 32 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 71 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur sur une ligne qui le sépare du lot No. 6 et 32 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une maison en briques avec mansarde à deux corps de logis portant les Nos 244 et 246 rue Ste Anne ayant 3 chambres de chaque côté au rez de chaussée et une chambre et 2 cabinets dans la mansarde pour chaque logis une cuisine à deux étages ayant 4 chambres pour chaque côté le tout couvert en ardoises, cour briquetée etc.

5. Un terrain dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste Anne mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue des Remparts sur 131 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison basse en briques couverte en ardoises portant le No 190, cuisine haute en briques, ainsi qu'une seconde bâtisse en briques dans le fond du terrain. Pour plus de détails voyez le plan à la Bourse.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre prochain à raison de $200 par an.

6. Un terrain dans l'ilet borné par les rues Canal Salomon Douane et David mesurant 37 pieds 11 pouces de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur.

QUATRIEME DISTRICT.

7. Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet No 1 borné par les rues Carondelet, Quatrième, Troisième et Baronne mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages à deux corps de logis ayant salon à arche de chaque côté, deux chambres à coucher et dépense pour chaque corps de logis, cuisine à deux étages avec quatre chambres de chaque côté gaz dans le corps principal galerie devant et sur le côté, chambre à bois et à charbon, lieux d'aisance, citerne, cabane à bois, etc.

Cette propriété porte les Nos municipaux 623 et 625 rue Carondelet.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets en partie, et de toutes les autres clauses habituelles dans les actes de ventes. Les acquéreurs seront tenus de tenir les dites propriétés assurées et de transférer les polices d'assurances au prorata du droit et assumeront les taxes de l'année 1885 en sus du prix de l'adjudication et feront un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant les notaires désignés par le vendeur le jour de la vente.

14 mars—14 15 21—28

Propriétés améliorées de valeur dans le Second District.

Nos. 417 et 419 rue Ste-Anne.

Nos. 365 et 367 rue d'Orléans

No. 387 rue d'Orléans.

Joseph Martin

contre

Eugène Martin et autres

Pour un partage.

No. 12,771.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale SAMEDI, 11 avril 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1885 et signé le 20 janvier 1885, et en vertu d'un ordre daté le 23 février 1885 rendu par l'Hon A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci après décrites, savoir

1° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Galvez mesurant, au pied américain 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, le dit lot se compose de portions des lots Nos 1, 2 et 3 du dit ilet, conformément au plan dressé par A. D'Hemécourt, daté le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire de cette ville, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 415, 417 et 419 rue Ste Anne aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, à double corps de logis, contenant deux chambres et 1 cabinet, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., à chaque corps de logis ; aussi une autre maison en bois à un étage contenant deux chambres, avec cabinet, cuisine grande galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, etc., ainsi que l'usage d'une allée commune aux deux propriétés.

2° Deux certains lots de terre situés dans le faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti lesquels sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par J. Communy, arpenteur, en date du 17 septembre 1844 et déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette ville, conformément à ce plan les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 78 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent portant les Nos 365 et 367 rue d'Orléans, et aussi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les dites améliorations comprennent deux petits cottages séparés l'un de l'autre et renfermant chacun environ 2 chambres, avec cabinet, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un lot de terre situé dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Tonti et Rocheblave, lequel est désigné par le No 5 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire de cette ville, le 1er mars 1862, lequel lot mesure, au pieds américain, 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Tonti et qui le divise du lot No 4, et 81 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 6.

Ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, le dit lot porte le No municipal 387 rue d'Orléans et comporte la jouissance des droits, voies et privilèges qui s'y rattachent. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, contenant 3 chambres, avec citerne, lieux d'aisance, etc., ainsi que une écurie.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons au gré des co-propriétaires, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque. Les actes de vente contiendront la clause "de non alienando" et le privilège du vendeur. Les édifices devront être toujours assurés pour un montant suffisant, au moins à payer les billets, et les polices d'assurance spécifieront que la perte, s'il s'en produit, sera payable aux porteurs des dits billets, en cas de procès pour opérer le recouvrement du montant des billets ci-dessus, les honoraires d'avocats fixés à 5 pour cent, seront payés par les acquéreurs, ou tout le montant du prix de l'adjudication comptant au gré des acquéreurs.

Les taxes de 1885 seront aussi payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de l'adjudication pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Charles J. Théard, aux frais des acquéreurs. 7mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE PÉREMPTOIRE A L'ENCAN,

DE

Propriétés Améliorées de Valeur et de Terrains Nus,

Dans le Premier, Second, Troisième, Sixième et Septième Districts, et dans la Paroisse Jefferson,

Avec faibles Paiements au Comptant et à longs termes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 14 Mars 1885, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune la liste suivante de propriétés de valeur à savoir :

PREMIER DISTRICT.

Coin des rues Clara et Euphrosine.

1° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Clara, Martin maintenant Willow, Calliope et Euphrosine formant le coin des rues Clara et Euphrosine, et mesurant au pied américain 115 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Clara sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Euphrosine. Le dit morceau de terre se compose de 5 lots désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage, recouvert en ardoises et occupé par le "Moss Company".

Nos. 87 et 89 rue Bassin, Sud.

2° DEUX CERTAINS MORCEAUX DE terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Bassin, Remparts, Gravier et Perdido et mesurant chacun, au pied americain 19 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec façade en briques à deux étages avec mansardes et à double corps de logis ayant une grande verandah donnant sur la rue, avec deux chambres au premier étage à chaque corps de logis, deux chambres au second étage à chaque corps de logis et deux chambres de chaque côté dans la mansarde, office de chaque côté, cuisine à un étage avec six chambres et cabinet à chaque corps de logis le tout recouvert en ardoises, [illegible] gaz au premier étage dans le corps principal, corridor, à chaque corps de logis. Cette propriété est désignée par les Nos 87 & 89 rue Bassin.

SECOND DISTRICT.

249 rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe.

3° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Ursulines, Bourbon et St Philippe et mesurant au pied américain 32 pieds et 1 ligne de face à la rue Royale sur une profondeur de 1[illegible] pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages couverte en ardoises avec verandah en fer sur la rue et contenant au rez de chaussée [illegible] et remises et 3 chambres et entrepôt au deuxième étage, aussi une cuisine en briques à un étage recouverte en ardoises ayant 2 chambres, hydrant, lieux d'aisance. Occupés par Pierre Dabout entrepreneur, et désigné par le No 249 de la rue Royale.

No 190 rue Dauphine, entre Dumaine et Ste-Anne.

4. UN CERTAIN TERRAIN [illegible] dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ste Anne, Dumaine et Bourbon [illegible] Dauphine [illegible]

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages avec mansarde [illegible] couverte en ardoises [illegible] Dauphine.

Coin St. Philippe et Bourgogne.

5. UN CERTAIN TERRAIN [illegible] coin des rues St. Philippe et Bourgogne [illegible]

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques [illegible]

L'encoignure des rues Bassin et Toulouse.

6. TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, Bassin, St Louis et Rampart désignés par les Nos 1, 2, 3 et mesurant ensemble au pied américain 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur et de façade à la rue Toulouse de 98 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises renfermant magasin et résidence, [illegible] 4 magasins et les étages supérieurs 30 chambres, avec de larges galeries [illegible] lieux d'aisances, cuves, cour briquetée, etc., etc.

Nos. 174 et 176 rue St-Pierre.

7. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE [illegible]

Coin Carondelet Walk et St-Pierre.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE [illegible]

No. 208 rue St. Louis.

9° UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Tremé et Marais et mesurant au pied américain, 21 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur de 128 pieds 10 pouces et 1 lignes d'un côté et de 128 pieds 9 pouces et 7 lignes de l'autre.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages, recouverte en ardoises, y attenant une cuisine en briques à deux étages recouverte en ardoises, contenant dans le corps principal de logis, corridor, salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, balcon sur la rue et galerie à l'arrière et 6 chambres dans la cuisine, lieux d'aisance, cuve, cour briquetée, à côté de la cuisine, hangar, etc., désignée par le No 208 de la rue St Louis.

No. 59 rue Claiborne.

10. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Conti désigné par le No 6 et mesurant, au pied américain 25 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages retirée de la rue et ayant une grande galerie à chaque étage, salon, salle à manger et 2 grandes chambres à coucher, cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, cuve, lieux d'aisance, cour briquetée entre la maison et la cuisine. La bâtisse est connue comme le No 59 rue Claiborne.

L'encoignure des rues Ursulines et Prieur.

11. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, Prieur, St Philippe et Johnson formant l'encoignure des rues Ursulines et Prieur et mesurant au pied américain 30 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ursulines, sur une profondeur et face à la rue Prieur de 9[illegible] pieds 8 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux corps de logis, un étage et demi, ayant salon, salle à manger et 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, tuyaux à gaz, etc., etc., connues comme Nos. 316 et 316 1/2 rue Ursuline.

No 211 rue Roman.

12° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Ursulines et Hôpital, et mesurant au pied américain, 27 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 67 pieds 8 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, ayant 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc., connue comme No 211 rue Roman.

No. 398 rue Hôpital.

13° UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Tonti et Miro, mesurant, au pied américain 42 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres et galerie, la bâtisse est retirée de la rue, connue comme le No 398 rue Hôpital.

14° SEIZE LOTS DE TERRE dans le second district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Hagan, Port et Ste Anne désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 23, 24, 25, 26, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 37, mesurant au pied américain, savoir : les lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, [illegible] pieds chacun sur la rue Dumaine, sur une profondeur de [illegible] pieds à 167 pieds 4 pouces. Les lots 23, 24, 25 et 26, 35 pieds 4 pouces 6 lignes chacun face à la rue Hagan, sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 27, formant l'angle des rues Ste Anne et Hagan a 30 pieds sur la rue Ste Anne, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Hagan. Les lots 32, 33, 34, 35, 36 et 37 ont chacun 30 pieds sur la rue Ste Anne, sur des profondeurs de 167 pieds à 167 pieds 2 pouces 3 lignes.

Bayou St-Jean.

15° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, de forme irrégulière avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située sur le Bayou St Jean, derrière la ville, s'élargissant dans le fond et mesurant 2 arpents et 29 pieds sur le dit Bayou St-Jean, sur 10 arpents et 14 toises de profondeur, bornée par les terres de MM.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

D'Hébécourt, Almonte et Macarty ayant 24 arpents de superficie.

Les améliorations comprennent l'établissement populaire pour pique niques et parties de plaisir connu sous le nom de MAGNOLIA GARDENS, vis-à-vis la station du N. O. City Railroad comprenant un grand édifice en bois employé comme buvette un pavillon pour musiciens, une galerie de tir, un autre édifice en briques dont la partie inférieure est aussi occupée par une buvette ou bar et la partie supérieure comme résidence laquelle renferme 3 grandes chambres et 2 cabinets, galerie devant et derrière, cuisine séparée de la maison principale avec deux chambres et une salle à manger; une autre jolie maison de résidence en bois à un étage contenant 6 chambres et une grande galerie sur le devant, il y a dans le fond une grande salle de bal, de vastes écuries, un magasin de fourrage un hangar, cour, citernes lieux d'aisance, etc. Les jardins renferment beaucoup de magnifiques orangers, cedres et magnolias en outre d'un nombre considérable de plants, d'arbustes, etc. etc.

TROISIEME DISTRICT.

No. 372 rue Royale.

17. UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Chartres, Français et Pais et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 85 pieds 5 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, à un étage avec mansarde recouverte en ardoises à deux corps de logis [illegible] désigné par le No. 372 de la rue Royale.

Coin Dauphine et Kerlerec.

18. UN CERTAIN TERRAIN ensemble [illegible]

No 279 rue Prieur.

19. UN CERTAIN TERRAIN, ensemble [illegible] par le No 279 de la rue Prieur.

Coin des rues Nile-Orléans et Magistrats.

20. HUIT LOTS DE TERRE [illegible]

21. UN CERTAIN LOT DE TERRE [illegible] rue Urquhart.

SIXIEME DISTRICT.

Deux ilets de terre.

22. [illegible]

23. UN ILET DE TERRE dans le Sixième [illegible] David et Green.

Vingt Terrains.

24. [illegible] Burthe.

SEPTIÈME DISTRICT.

Canal Avenue.

25. [illegible]

26. 24 CERTAINS LOTS DE TERRE [illegible]

Pour les dimensions voir le plan à la Bourse.

Paroisse de Jefferson.

27. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE [illegible]

CONDITIONS—Un quart ou plus comptant, le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans en billets portant hypothèque spéciale et le privilège du vendeur [illegible]

Avis de vente pour les propriétés dans le premier, le sixième, le septième district et la paroisse Jefferson devant C. T. Soniat notaire et pour les propriétés dans le second et le troisième district devant A. Doriocourt, notaire aux frais des acquéreurs. 8 mars—la vente

Un Cheval et Voiture.

Succession de John Fourton.

No 11,934—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—JEUDI, 19 mars 1885, à 11 heures du matin, il sera vendu en face de mon bureau No 46 rue Royale entre Bienville et Douane en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mars 1885, pour le compte de la susdite succession.

Un cheval et une voiture.

Conditions—Comptant. 8 mars—

Propriété de valeur sur le Bayou St-Jean.

Succession de Jean Egretean.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 12 7[illegible]6

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 11 avril 1885, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mars 1885, pour le compte de la dite succession, la propriété ci après décrite, savoir

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville sur la rive droite du Bayou St Jean, un lot désigné par le No 13 et mesurant plus ou moins au pied américain 100 pieds de face au Bayou St Jean ou chemin public, sur toute la profondeur entre lignes parallèles jusqu'à la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Felix Labatut. L'autre lot désigné par le No 12 touche au lot ci-dessus et mesure plus ou moins 100 pieds de face au dit Bayou St Jean ou chemin public sur une profondeur de 300 pieds moins cette portion du dit lot 12 que par acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 14 juin 1869 le dit Jean Egretean a vendu à Mme A. [illegible] laquelle portion mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, bornée sur un côté par la balance du lot No. 12 et sur l'autre côté par le lot No. 11.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à 1 an et 2 ans de crédit avec 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et les clauses usuelles hypothécaires, honoraires d'avocat, assurance, etc.

Acte de vente pardevant J. J. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars—7 14 21 28—4 11avril

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nal ou rue St Joseph, 205 entre Carondelet et St Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents ont été impuissants. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M. $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit sont priés de s'adresser à lui en envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St. Paul, Minn.

Pour quelques temps, à la Ille-Orléans, aux bureaux de l'Abeille.